

AVENANT n°1

**A la convention conclue avec l'association
« Le Commerce Aubagnais de Proximité »
pour la prestation de chèques cadeaux offerts à l'occasion des fêtes de Noël aux agents de
la Ville et du CCAS d'Aubagne.**

ENTRE

La Ville d'AUBAGNE, représentée par son Maire, Monsieur Gérard GAZAY, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°23-26092023 du 26 septembre 2023, ci-après dénommée « la Ville »,

D'UNE PART,

ET

L'association « Le Commerce Aubagnais de Proximité », association de loi 1901 représentée par sa Présidente, en exercice, Madame Betty CHIQUET, dont le siège social est fixé 2, cours Barthélémy 13 400 Aubagne, ci- après dénommée « Le CAP »

D'AUTRE PART,

PRÉAMBULE :

Par délibération n°25-290921 du Conseil Municipal du 29 septembre 2021, la Ville d'Aubagne a conclu une convention avec l'association « Le CAP » afin de faire bénéficier ses agents ainsi que ceux de son C.C.A.S. de chèques cadeaux offerts à l'occasion des fêtes de fin d'année auprès des commerçants et services de proximité.

Une inexécution partielle de ladite convention amène aujourd'hui à la signature du présent avenant.

ARTICLE UNIQUE : OBJET

En contrepartie de la fourniture de chèques cadeaux de montants modulables en fonction des revenus des agents, la Ville d'Aubagne a versé à « Le CAP », la somme de 45 435 euros. L'association a fait savoir à la Ville, à l'occasion du bilan annuel qu'elle doit produire, que la totalité des chèques n'avait pas été consommée au titre de l'année 2021.

Aussi, le dispositif n'ayant pas été reconduit, et conformément à l'article 4 de ladite convention, « Le CAP » se propose de rembourser à la Ville, par la signature du présent avenant, la somme de 16.000 € (seize mille euros), correspondant au montant des chèques non utilisés chez les commerçants partenaires.

L'ensemble des autres dispositions de la Convention demeurent inchangées.

Fait à Aubagne en deux (2) exemplaires, le 28 Septembre 2023

Le Maire de la Ville d'Aubagne,



Gérard GAZAY

La Présidente de l'association,

Betty CHIQUET